

Duppigheim / Christine Lagarde à l'usine

Les « heures sup libérées » : ça marche chez Lohr

Christine Lagarde, la ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, a vérifié hier sur le terrain, à l'usine Lohr Industrie de Duppigheim, le bon usage fait de la loi sur l'exonération des heures supplémentaires. Son verdict ? « Ça marche ».

■ N'en déplaise à certains responsables du patronat qui regrettent la complexité et les difficultés de l'application de la loi, Christine Lagarde constate dans la plupart des entreprises qu'elle visite, petites, moyennes et grandes, que le dispositif fonctionne. « Avec un peu de bonne volonté, en mettant à jour les logiciels de comptabilité, ça marche ». Exemple, chez Lohr Industrie : sous la houlette de Léonard Specht, DRH, la loi dite TEPA (travail, emploi, pouvoir d'achat) a été mise en œuvre sur le site dès le 1^{er} octobre dernier.

Résultat : les 1500 salariés, qui font tous en moyenne 150 heures supplémentaires par an, bénéficient d'une réduction de charge annuelle d'environ 400 euros et de quelque 150 euros de réduction d'impôt. « Au total, l'impact en terme de pouvoir d'achat est de 1,2 million d'euros par an pour nos salariés », calcule Léonard Specht. Et pour l'entreprise, l'économie réalisée grâce à ce dispositif



Christine Lagarde parcourt un atelier de montage, entourée de Léonard Specht, de Robert Lohr et de François Loos. (Photo DNA - Alain Destouches)

législatif tourne autour de 100 000 euros.

Devant une large partie du personnel de Lohr réuni pour la remise des médailles du travail, la ministre de l'Economie a rappelé que cette

mesure s'inscrivait dans une politique dont le fil conducteur n'est autre que le slogan : travailler plus pour gagner plus. « C'est un triple bonus que propose la loi : majoration des heures supplémentaires,

exonération des charges sociales et exonération fiscale ». De quoi redonner, dit-elle, du souffle au pouvoir d'achat.

La ministre dénonce « un système qui a été intoxiqué par les 35 heures »

Quant aux critiques sur la complexité du dispositif, notamment dans les petites entreprises, la ministre les balaye d'un revers de main : « Ce n'est pas, insiste-t-elle, la mesure en elle-même qui est compliquée, c'est le fait qu'elle doive se plaquer sur un système qui a été intoxiqué par les 35 heures. En effet, la législation

sur la réduction du temps de travail a introduit de multiples mécanismes de calcul du travail, de multiples accords dérogatoires, de multiples mécanismes de modulation et d'annulation. »

Bref, qu'on n'accuse pas le gouvernement d'avoir édifié une « usine à gaz », celle-ci existait déjà, affirme en substance l'actuelle locataire de Bercy. Face aux critiques, elle avance des chiffres. Plus de 90 % des entreprises ont entendu parler du dispositif, 70 % ont l'intention de le mettre en œuvre, dont deux tiers à court terme. D'ores et déjà, le bâtiment y recourt majoritairement en Alsace. « A 56 % en octobre », disait Christine Lagarde dans l'interview accordée aux DNA et publiée dans nos éditions d'hier.

En se rendant chez Lohr, elle aura non seulement vérifié la bonne application de la loi TEPA, mais aussi découvert une entreprise, a-t-elle confié, « exemplaire ». Un fleuron de l'industrie alsacienne dont la *success story* lui a été contée par son ancien collègue du gouvernement, le député François Loos, DG de Lohr dans le passé. En quelques décennies, ce fabricant de bennes s'est, il est vrai, hissé au rang de leader mondial des remorques porte-voitures, mais aussi de concepteur et de constructeur de tramway sur pneus et de wagons pour le ferroutage.

Christian Lienhardt

Paris, Shanghai...

Heureux, Robert Lohr l'était hier à un triple titre : à la fois parce qu'il recevait la ministre de l'Economie en son usine, que Christine Lagarde n'a pas tari d'éloges sur « selon ses propres mots » « cette entreprise exemplaire dans l'application du principe : travailler plus pour gagner plus » et, enfin, parce qu'il venait d'apprendre dans la nuit par texto que les négociations sur le contrat de Shanghai étaient quasi finalisées : il s'agit

d'équiper en Translohr, en tramway sur pneus, le quartier de Pudong. Un joli cadeau de Noël pour Robert Lohr qui, d'ailleurs est attendu en Chine le 23 décembre pour la signature. Et, cerise sur le gâteau, il devrait signer auparavant, dès la semaine prochaine, le contrat avec la RATP (DNA du 4.12.2007) pour le tramway sur pneus de la future ligne nouvelle de 6,6 km entre Saint-Denis et Sarcelles, au nord de Paris.